

CALENDRIER FORMATIONS COURTES 2024

FORMATIONS	FINANCEMENT POSSIBLE	PRIX	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN/ JUILLET	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
TECHNIQUES D'ENTRETIEN / CRÉATION D'ESPACES EXTÉRIEURS												
Taille raisonnée des arbustes d'ornement (2 jours)	OCAPIAT / VIVEA	420,00 €				15-16 avril					12-13 nov.	
Taille des arbres fruitiers (2 jours)	OCAPIAT / VIVEA	420,00 €			6-7 mars							
AIPR (1 jour)	OCAPIAT / VIVEA	210,00 €					30 mai					3 décembre
Reconnaissance des végétaux (2 jours)	OCAPIAT / VIVEA	420,00 €					22-23 mai		3-4 sept.			
Arrosage automatique (2 jours)		420,00 €	25-26 janvier									
PRATIQUES D'IMPLANTATION ET DE CONSTRUCTION PAYSAGÈRE												
Réalisation d'un croquis d'ambiance d'un aménagement paysager (2 jours)	OCAPIAT / VIVEA	420,00 €					6-7 mai					
Techniques de maçonnerie paysagère (2 jours)	OCAPIAT / VIVEA	420,00 €				17-18 avril				8-9 oct.		
AGROÉQUIPEMENT												
Permis tronçonneuse ECC1 (2 jours)		300,00 €	23-24 janvier									
Entretien du petit matériel (2 jours)	OCAPIAT / VIVEA	420,00 €										4-5 décembre
Utilisation de la tronçonneuse en sécurité (2 jours)	VIVEA	420,00 €			27-28 mars						14-15 nov.	
ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES												
Adaptation de la palette végétale (3 jours)	VIVEA	630,00 €						2-4 juillet				
Un espace vert sans arrosage (2 jours)	VIVEA	420,00 €					15-16 mai					
Evolution des pratiques de gestion d'espaces verts (3 jours)	VIVEA	630,00 €									6 et 11 nov. et 5 décembre	
Connaître l'état de son sol avec les plantes bio-indicatrices (1 jour)	VIVEA	210,00 €		1 février	7 mars					17 octobre		
Desherbage sélectifs : comment faire ? (1 jour)	VIVEA	210,00 €			28 mars					8 octobre		
RECYCLAGE DES DÉCHETS / COMPOSTAGE												
Valorisation de déchet vert (2 jours)	VIVEA	420,00 €								15-16 oct.		
Guide-composteur (5 jours)	VIVEA / CPF	1250,00 €		12 au 16 fév.				1 au 5 juillet				
Maître-composteur (7 jours)	VIVEA	1670,00 €									18 au 25 nov.	
MARAÎCHAGE												
La production sous abris en bio : les bases (2 jours)												
MODULE DE FORMATION - UCARE (2 SEMAINES - 14 JOURS)												
Apiculture (10 jours)	VIVEA / CPF	1400,00 €				15 au 26 avril		3 au 14 juin 1 au 12 juill.				
Conduire un atelier de plants potagers (10 jours)	VIVEA / CPF	1190,00 €			11 au 15 mars	8 au 12 avril						
Autoconstruction à la ferme (10 jours)	VIVEA / CPF	1190,00 €					13 au 17 mai 27 au 31 mai					
Arboriculture	VIVEA / CPF	1190,00 €		19 au 23 fév.			27 au 31 mai					
Jardin vivrier	VIVEA / CPF	1190,00 €			25 mars au 5 avril							
Fleures coupées	VIVEA / CPF	1400,00 €						17-28 juin				
FORMATION SST - SAUVETEUR SÉCURISTE AU TRAVAIL												
Sauveteur sécuriste au travail (2 jours)		420,00 €					27-28 mai		16-17 sept.			10-11 décembre

Pour connaître les différents modes de financement possibles, merci de prendre contact par téléphone 04 78 33 46 12 ou par mail au cfppa.ecully@educagri.fr.
L'inscription est fermée 2 semaines avant le début de la formation

CALENDRIER FORMATIONS COURTES 2024

HABILITATIONS LÉGALES		DURÉE	PRIX	FINANCEMENT	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN/ JUILLET	SEPT.	OCT.	NOV./ DEC.	
CERTIPHYTO														
Opérateur Espaces verts/collectivités	Initial	2 jours	420,00 €	CPF, OCAPAT, VIVEA	15-16 janvier		4-5 mars				30 septembre - 1 octobre			
	Renouvellement	1 jour	210,00 €		15 janvier		4 mars				30 septembre			
	Test seul	140,00 €												
Opérateur Exploitation agricole	Initial	2 jours	420,00 €					NOUS CONSULTER						
	Renouvellement	1 jour	210,00 €					NOUS CONSULTER						
	Test seul	140,00 €												
Vente	Initial	3 jours	630,00 €				5-6 et 12 février		3-4 et 8 avril					4-5 et 12 nov
	Renouvellement	1 jour	210,00 €				5 février		3 avril					4 novembre
	Test seul	140,00 €												
Conseil	Initial	3 jours	812,00 €						NOUS CONSULTER					
	Renouvellement	2 jours	420,00 €						NOUS CONSULTER					
	Test seul	140,00 €												
Décideur entreprise soumise à agrément (DESA)	Initial	3 jours	630,00 €				14-15 et 19 fév.		29-30 avril et le 6 mai 21-22 et le 27 mai			16-17 et 23 sept.		18-19 et 25 nov.
	Renouvellement	1 jour	210,00 €				14 février		29 avril	21 mai		16 septembre		18 novembre
	Test seul	140,00 €												
Décideur entreprise non-soumise à agrément (DENSA)	Initial	2 jours	420,00 €		17-18 janvier		11-12 mars	17-18 avril	13-14 mai			7-8 octobre	2-3 décembre	
	Renouvellement	1 jour	210,00 €		17 janvier		11 mars	17 avril	13 mai			7 octobre	2 décembre	
	Test seul	140,00 €												
CERTIBIOCIDES														
Certibiocide	Nuisibles	3 jours	630,00 €	OCAPAT/CPF		12-13 et 15 fév.	18-19 et 22 mars		16-17-22 mai					
	Autres produits	1 jour	210,00 €	OCAPAT/CPF				8 avril						
	Désinfectants	1 jour	210,00 €	OCAPAT/CPF				9 avril						

Pour connaître les différents modes de financement possibles,
merci de prendre contact par téléphone 04 78 33 46 12 ou par mail au cfppa.ecully@educagri.fr